



Prix européen de la Microfinance 2018

Inclusion financière par la technologie

Note explicative

Le Prix européen de la Microfinance 2018 « Inclusion financière par la technologie » entend saluer la façon dont les prestataires de services financiers s’emparent des innovations technologiques pour étendre leur couverture, élargir leur offre de produits, améliorer l’expérience des clients et rehausser l’efficacité opérationnelle, le tout guidé par un engagement ferme et inébranlable envers la finance socialement responsable.

Le prix d’un montant de 100 000 € sera remis le 15 novembre 2018, pendant la Semaine européenne de la Microfinance à Luxembourg.

Organisateurs



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Foreign and European Affairs

Directorate for Development Cooperation
and Humanitarian Affairs



EUROPEAN
MICROFINANCE
PLATFORM

NETWORKING WITH THE SOUTH



InFiNe

Inclusive Finance Network
Luxembourg

Prix européen de la Microfinance

Doté d'une enveloppe de 100 000€ pour le gagnant, le Prix européen de la Microfinance est une prestigieuse récompense annuelle qu'ambitionnent les prestataires de services financiers des quatre coins du monde pratiquant l'innovation dans un domaine spécifique de l'inclusion financière. Lancé en octobre 2005 par le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération au Développement et Action humanitaire, il est organisé conjointement par le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, la Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP) et l'Inclusive Finance Network Luxembourg (InFiNe.lu). Ce prix poursuit deux objectifs parallèles : Récompenser l'excellence et répertorier et diffuser les pratiques les plus pertinentes en vue d'une application par d'autres. Les éditions précédentes ont eu pour thème :

2017, Microfinance au service du logement

Comment les IMF répondent-elles aux besoins complexes de logement des populations vulnérables et à faibles revenus et aident ces populations à accéder à un logement résidentiel de meilleure qualité ? Lauréat : Cooperativa Tosepantomin, pour son programme global de logement au service des communautés rurales et sa promotion de la responsabilité environnementale.

2016, Microfinance et accès à l'éducation

Comment les IMF ouvrent-elles l'accès à l'enseignement aux enfants ou à une formation qualifiante pour les jeunes et les adultes afin de multiplier leurs opportunités d'emploi salarié et indépendant? Lauréat : Kashf Foundation (Pakistan), pour son programme au service des écoles privées à moindre coût.

2015, Microfinance en situation de post-désastre, post-conflit et dans les Etats fragiles

Comment les institutions peuvent-elles opérer dans des environnements et des circonstances extrêmement difficiles et contribuer à accroître la résilience des populations affectées? Lauréat : Crédit Rural de Guinée S.A (Guinée), pour sa réaction novatrice lors de l'épidémie de fièvre Ebola en Guinée.

2014, Microfinance et environnement

Est-il possible d'intégrer la gouvernance environnementale dans l'ADN des activités et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la pérennité de l'environnement? Lauréat : Kompanion (Kirghizstan), pour son initiative de formation en gestion des pâturages.

2012, Microfinance pour la sécurité alimentaire

Quelles sont les initiatives visant à améliorer les conditions de production et de distribution des denrées alimentaires dans les pays en voie de développement? Lauréat : ASKI (Philippines), pour ses services aux petits agriculteurs et pour son appui au rapprochement entre les marchés et les entreprises privées.

2010, Financement des filières de production

Quelles sont les initiatives remarquables de microfinancement des filières de production? Lauréat : Harbu (Éthiopie) pour une initiative de financement de la filière du soja.

2008, Microfinance socialement responsable

Quelles sont les initiatives de microfinance novatrices en vue de promouvoir, mesurer et renforcer les performances sociales? Lauréat : Buusaa Gonofaa (Éthiopie) pour l'élaboration de son système d'évaluation des clients.

2006, Innovation et couverture en milieu rural

Quelles sont les percées de la microfinance visant à approfondir ou élargir la couverture en milieu rural? Lauréat : Fondation Zakoura (Maroc) pour son programme de tourisme rural.

Prix européen de la Microfinance 2018

Inclusion financière par la technologie

La microfinance s'appuie habituellement sur un processus dispendieux et gourmand en ressources humaines. L'éloignement des communautés visées et le besoin d'« humanité » lors de la prestation de services financiers à des populations exclues justifient que la microfinance soit coûteuse lorsqu'elle est bien pratiquée et soit limitée dans son expansion à certains segments, qui en ont pourtant le plus besoin. En plus de leur coût, les processus manuels sont aussi exposés au risque d'erreur et de fraude; par conséquent, il convient d'établir un équilibre entre la prestation de services de grande qualité d'une part et une expansion pérenne vers les segments éloignés et mal desservis d'autre part.

Cependant, le paysage de l'inclusion financière évolue rapidement. Ces dernières années ont été le théâtre d'une montée en puissance rapide de la technologie comme vecteur (i) de facilitation des communications, (ii) de vaste expansion de l'accès aux et de l'échange des informations et (iii) d'interconnexion instantanée des personnes et des services au-delà des limites géographiques, culturelles et linguistiques. Pour un coût relativement modéré, les technologies transformationnelles sont accessibles à un nombre croissant d'utilisateurs partout dans le monde, y compris les femmes et les pauvres. A titre d'exemple, l'adoption d'alternatives à l'argent liquide dans les pays en voie de développement (paiements mobiles), notamment en Afrique subsaharienne¹, présente un potentiel immense d'expansion de l'inclusion financière. Cette tendance est rendue possible grâce à une multiplication massive des accès et des connexions : L'utilisation de l'internet en Afrique dans son ensemble progresse de 20% chaque année, a doublé en un an au Bénin, Sierra Léone, Niger et Mozambique et a été multipliée par 6 au Mali depuis le mois de janvier 2017².

Le lien essentiel entre l'inclusion financière et les technologies qui la portent est de plus en plus reconnu. Le Groupe des Vingt (G20) a salué cette synergie, la qualifiant d'instrument novateur, inclusif, interconnecté et stimulant pour le rapprochement de l'économie mondiale. Les Nations Unies affirment clairement que la technologie constitue un facteur crucial de concrétisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) : En 2012, la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio + 20) recommanda l'identification des mécanismes de facilitation par la technologie en vue d'éradiquer la pauvreté et de réorienter les trajectoires actuelles de développement non-durable entre 2015 et 2030 et souligna que des solutions technologiques abordables devaient être mises au point et diffusées largement durant les 15 prochaines années. En 2017, les Etats-membres convinrent que le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) organisé en mai 2017 et intitulé *Comment tirer parti de la science, de la technologie et de l'innovation pour une mise en œuvre des objectifs du développement durable* devait se concentrer sur « la science, la technologie et l'innovation pour un monde en mutation – focale sur les ODD 1, 2, 3, 5, 9 et 14 »³. Il ne fait aucun doute que l'usage de la technologie en vue de faciliter le progrès parmi les populations à faibles revenus culmine à l'agenda des décideurs politiques mondiaux.

¹ Rapport de la GSMA « State of the Industry Report on Mobile Money, Decade Edition: 2006 – 2016 »

² Rapport de We Are Social « Global Digital Report 2018 », <https://digitalreport.wearesocial.com/>

³ Plateforme des NU des connaissances sur le développement durable, en anglais
<https://sustainabledevelopment.un.org/TFM/STIForum2017#2017sti>

Ces décideurs ont compris que la technologie promettait l'inclusion financière à un nombre croissant de personnes. Cependant, les produits et services financiers reposant sur la technologie n'en sont qu'à leurs balbutiements. Toutefois, de plus en plus de prestataires de services financiers partout dans le monde commencent à utiliser une vaste gamme de solutions numériques pour faciliter la fourniture de services, compiler et suivre les données de performance de leurs clients et mesurer les résultats. La technologie change la donne commerciale et ses opportunités peuvent attirer de nouveaux venus dans le secteur de l'inclusion financière, qui provoquent une rupture et redessinent le status quo dans la prochaine ère d'inclusion financière.

Cette expansion de l'inclusion financière par la technologie est un élément-clé de l'ouverture croissante de l'accès aux services financiers observée actuellement et certaines de ces avancées sont imputables à l'innovation technologique. Selon le Global Findex 2014 de la Banque mondiale, le nombre d'adultes privés de services bancaires est passé de 2,5 milliards en 2011 à 2 milliards en 2014. Il reste toutefois tant de choses à faire, notamment pour les femmes et les pauvres. Entre 2011 et 2014, l'écart de genre en matière d'inclusion financière demeure inchangé et les 40% de foyers les plus pauvres accusent toujours un grand retard par rapport à leurs homologues des segments à revenus supérieurs.

Il y a ici une chance à saisir et un défi à relever. Les services et les solutions reposant sur la technologie (TES, pour son acronyme en anglais) démontrent déjà comment l'accès aux services financiers pourrait être élargi pour les groupes traditionnellement et non traditionnellement exclus tels que les femmes, les pauvres, les jeunes, les seniors, les paysans, les petites et moyennes entreprises (PME) et les autres catégories de clients mal desservies.⁴ Cependant, les avancées technologiques elles-mêmes ne suffisent pas. Il est crucial d'envisager le défi de l'inclusion financière numérique comme un *moyen* et non une fin : Une façon de réduire les coûts, d'élargir et d'approfondir la couverture pour universaliser l'inclusion financière et de tenir la promesse technologique dans le contexte de la finance *responsable* qui, compte tenu de son double objectif de protection des clients et de mission sociale de l'inclusion financière, s'avère plus pressante que jamais avec l'entrée de nouveaux acteurs et la croissance rapide des services numériques financiers.

Le paysage des prestataires de services financiers reposant sur la technologie et le numérique est extrêmement varié et de multiples prestataires sont désormais des acteurs actifs de l'écosystème de la microfinance. Les IMF traditionnelles, les ONG, les coopératives, les banques commerciales, les banques de développement locales, les sociétés de leasing, les compagnies d'assurance, les opérateurs d'argent mobile, les sociétés de technologie financière (Fintech), les opérateurs de réseau mobile (ORM) et des organisations de paiement mobile (OPM) mettent tous en place des solutions technologiques de manières diverses et à de multiples niveaux de sophistication. Les services reposant sur la technologie naissent, de plus en plus, de partenariats entre différents prestataires spécialisés : Les opportunités et les défis associés aux services destinés à la base de la pyramide ne s'articulent pas autour d'un seul centre de responsabilité mais deviennent à la fois une chance et une responsabilité partagées.

Le prix entend braquer les projecteurs sur la façon dont les technologies ouvrent l'accès aux services financiers pour les clients à faibles revenus et exclus financièrement. En saluant les acteurs les plus performants, elle a pour objet de promouvoir ces prestataires financiers qui offrent des produits et des services novateurs, capables de répondre aux besoins des utilisateurs en

⁴ Principes de haut niveau du G20 pour l'inclusion financière numérique

termes de confiance, rapidité, moindre coût, sûreté, facilité d'utilisation et transparence et de devenir une référence pour les autres acteurs du marché.

Le prix

Ce prix entend saluer la façon dont les prestataires de services financiers (PSF) s'emparent des innovations technologiques pour étendre leur couverture, élargir leur offre de produits, améliorer l'expérience des clients et rehausser l'efficacité opérationnelle, le tout guidé par un engagement ferme et inébranlable envers la finance socialement responsable.

Les candidats devront apporter la preuve de leur bonne compréhension des implications de l'utilisation des solutions technologiques dans le paysage de l'inclusion financière dans lequel ils opèrent et de l'impact sur la vie des clients ciblés. Il est attendu d'eux qu'ils apportent une réponse appropriée aux besoins des clients sous la forme de services financiers reposant sur la technologie, y compris, entre autres, de prêts, d'épargne (y compris les portefeuilles électroniques), d'assurance, de paiements, de virements, d'envois de fonds internationaux, d'innovations opérationnelles/de prestation ou de services non-financiers reposant sur la technologie. Le candidat devra présenter une stratégie claire assurant la pérennité à long terme de la technologie utilisée et des services reposant sur cette technologie et la prestation de ces services devra respecter les principes de la finance responsable ainsi que la protection des clients vulnérables.

L'engagement des candidats à répondre aux besoins financiers de leur clientèle sera évalué au regard des priorités définies dans la stratégie, de l'innovation spécifique intégrée à la prestation et aux relations avec les clients rendue possible par la technologie, de la responsabilité sociale générale envers les clients, de la qualité et de la portée du service offert et de l'impact et du résultat rendus possibles.

Solutions reposant sur la technologie (TES)

Les prestataires de services financiers peuvent déployer de diverses manières des innovations technologiques pour renforcer l'inclusion financière des segments à faibles revenus. La liste suivante n'est pas exhaustive mais inclut certains types d'initiatives mieux connus. Néanmoins, les candidatures répondant aux critères d'éligibilité et en phase avec les objectifs du prix sont les bienvenues.

Les exemples de solutions reposant sur la technologie comprennent un ou plusieurs des éléments suivants:

- **Produits de crédit reposant sur la technologie (TES-Crédit):** Services de crédit proposés aux clients via un canal numérique (réseau mobile, USSD, portefeuille électronique, internet, appli, carte de crédit/débit, distributeur de billets) ou un processus numérique (solutions reposant sur la technologie appliquées au marketing, à l'émission, à l'analyse de solvabilité, à l'approbation, au décaissement, au suivi, au paiement et au recouvrement des prêts).
- **Produits d'épargne reposant sur la technologie (TES-Epargne):** Services d'épargne proposés aux clients via un canal numérique (réseau mobile, USSD, portefeuille électronique, internet, appli, carte de crédit/débit, distributeur de billets) ou un processus numérique (solutions reposant sur la technologie appliquées au marketing, à l'ouverture des comptes d'épargne, aux dépôts, aux retraits et à la fermeture des comptes d'épargne).

- **Produits d'assurance reposant sur la technologie (TES-Assurance):** Services d'assurance proposés aux clients via un canal numérique (réseau mobile, USSD, portefeuille électronique, internet, appli, carte de crédit/débit, distributeur de billets) ou un processus numérique (solutions reposant sur la technologie appliquées au marketing, à la souscription, au versement des primes, au dépôt de dossiers de sinistre, au règlement des sinistres, à la résiliation des polices).
- **Produits de paiement et transfert reposant sur la technologie (TES-Paiement et TES-Transfert):** Services de paiement et de transfert (national et international), y compris des services proposés en partenariat avec d'autres organisations, proposés aux clients via un canal numérique (réseau mobile, USSD, portefeuille électronique, internet, appli, carte de crédit/débit, distributeur de billets).
- **Solutions de prestation reposant sur la technologie (TEDS):** Solutions reposant sur la technologie qui, déployées du côté des institutions (plutôt que du côté des clients), élargissent la couverture, rehaussent l'efficacité des prestations (par ex. les applis sur smartphone ou tablette pour les responsables de crédit sur le terrain, les technologies de contrôle de l'identité comme la biométrie, les innovations dans la gestion des données des clients) et ont un impact *direct* sur les prestations aux clients.
- **Services non financiers reposant sur la technologie (TES-Non financiers):** Services non-financiers proposés aux clients via des canaux numériques.

Critères d'éligibilité

- Les candidats éligibles sont des institutions financières opérant dans le champ de l'inclusion financière qui recourent à des solutions reposant sur la technologie pour élargir la couverture de services financiers de qualité à des segments financièrement exclus. La technologie doit cibler une finance socialement responsable pour les groupes à faibles revenus, vulnérables et exclus.
- Les institutions éligibles doivent être établies et opérer dans un pays moins avancé, un pays à faible revenu, un pays à revenu intermédiaire - tranche inférieure ou un pays à revenu intermédiaire - tranche supérieure suivant la définition du Comité d'Aide au Développement (CAD) pour les bénéficiaires d'APD. Une liste des pays éligibles parmi les bénéficiaires d'APD tels que définis par le CAD peut être consultée à la page : http://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/DAC_List_ODA_Recipients2018to2020_flows_Fr.pdf
- Divers types d'institutions sont éligibles, y compris des IMF (indépendamment de leur forme juridique), des ONG, des coopératives, des banques commerciales, des banques locales de développement, des compagnies de leasing, des compagnies d'assurance, des sociétés de technologie financière (Fintech), des opérateurs d'argent mobile, des opérateurs de réseau mobile et des organisations de transfert d'argent qui servent une clientèle de détail (y compris les PME).
- Au-moins une des solutions reposant sur la technologie doit être pleinement opérationnelle depuis au-moins 2 ans (si une phase pilote a été bouclée, elle ne peut être incluse). La formule « pleinement opérationnelle » ne signifie toutefois pas que toutes les solutions reposant sur la technologie doivent être accessibles dans toutes les agences (par ex. tablettes utilisées dans toutes les agences, crédits numériques accessibles à tous les clients, etc.).
- Les institutions éligibles doivent être en mesure de fournir des états financiers audités.

Parrainage d'un membre de l'e-MFP

Tous les candidats doivent avoir le soutien écrit d'un membre de l'e-MFP, sous la forme d'un bref message ou d'une lettre envoyée au secrétariat de l'e-MFP. Une liste des membres de l'e-MFP figure à la page : <http://www.e-mfp.eu/about-us>

Si un candidat n'entretient pas de relations avec un membre actuel de l'e-MFP, il est invité à prendre contact avec le secrétariat de l'e-MFP (EMAward@e-mfp.eu) afin d'être présenté à un parrain potentiel.

Calendrier et procédure de traitement des candidatures pour le prix

Quand	Quoi	Responsable
23 mai 2018, 23h59 HEC	Date limite de dépôt des candidatures	Candidats
Juin – juillet 2018	Phase de présélection	Comité de présélection
Deuxième quinzaine de septembre 2018	Sélection de 7 à 10 demi-finalistes et de 3 finalistes parmi les demi-finalistes	Comité de sélection
15 novembre 2018	Sélection du lauréat et cérémonie de remise du prix	Grand jury

Le prix est organisé dans trois langues : anglais, français et espagnol. Les dossiers de candidature doivent être déposés en ligne. Nous vous invitons à remettre votre dossier de candidature sur le site suivant : <http://portal.european-microfinance-award.com/>.

Au cours des phases de présélection et de sélection, il se peut que les candidats soient contactés et invités à fournir des informations supplémentaires, au cas par cas et en fonction des nécessités.

La décision des juges est définitive et sans appel. Ni les juges ni les organisateurs n'entretiendront la moindre correspondance concernant la décision.

Les organisateurs sont au regret d'annoncer qu'ils ne diffuseront aucune information concernant l'évaluation en cours des candidatures. Les trois finalistes seront annoncés durant la seconde quinzaine de septembre et le nom du lauréat sera divulgué lors de la cérémonie de remise du prix.

Les trois finalistes seront invités à assister, le 15 novembre 2018 à Luxembourg, à la cérémonie de remise du prix qui se tiendra durant la Semaine européenne de la Microfinance (SEM) du 14 au 16 novembre 2018. Les trois finalistes s'engagent à assurer la présence d'un représentant de la direction générale de leur organisation lors de la cérémonie de remise du prix.

Procédure de sélection du Prix

Phase de présélection

Pour que leur dossier puisse être retenu et examiné durant la phase de sélection du prix, les candidats doivent :

- répondre aux critères d'éligibilité;
- apporter la preuve d'un niveau adéquat de qualité, d'efficacité et de performances sociales de leur solutions reposant sur la technologie (composante 2 du formulaire de candidature);

- apporter la preuve de performances financières suffisantes (composante 3 du formulaire de candidature).

La transparence et la qualité de la candidature seront également évaluées durant la phase de présélection.

Phase de sélection

Les candidats qui auront satisfait aux critères d'éligibilité (cf. rubrique ci-dessus « Critères d'éligibilité ») et franchi le cap de la présélection seront évalués sur la base de leurs services et solutions reposant sur la technologie, d'après les rubriques suivantes du formulaire de candidature :

- 2A. Contexte d'inclusion financière et technologique
- 2B. Solutions reposant sur la technologie
- 2C. Suivi et résultats
- 2D. Validation externe et environnement

Ces rubriques seront évaluées sur la base des critères figurant dans la « Grille d'évaluation générale » ci-après. Sachez qu'aucune note ne sera attribuée pour la rubrique 2A mais que cette dernière servira de contexte pour l'évaluation des rubriques 2B, 2C & 2D.

Grille d'évaluation générale

Un aperçu de la pondération indicative de chacune des composantes est repris ci-dessous. Toutefois, les décisions reposeront sur un examen d'ensemble de chaque dossier de candidature.

Composante 2	Pondération
2A. Contexte technologique et d'inclusion financière	Sans objet
2B. Solutions reposant sur la technologie	83%
2B1. Description & stratégie	18%
2B2. Prestation & marketing des services	20%
2B3. Services financiers reposant sur la technologie	40%
2B4. Services non financiers reposant sur la technologie	5%
2C. Suivi & résultats	12%
2D. Validation externe & environnement	5%
Total de la composante 2	100%

Le résultat final tiendra compte d'une évaluation globale de la candidature à l'aune de sa qualité, de sa transparence et de sa clarté. La note sera calculée comme suit :

$$\text{Résultat final} = (\text{total composante 2}) * 90\% + (\text{évaluation globale}) * 10\%$$

Détail du prix

Pour le lauréat

- 100 000 € (cent mille euros)
- un diplôme
- une petite vidéo mettant en valeur son initiative; cette vidéo, produite aux frais des organisateurs, sera diffusée lors de la cérémonie de remise du prix et disponible en ligne par la suite
- deux communiqués de presse (septembre et novembre) diffusés dans le monde entier
- une couverture médiatique par les partenaires des organisateurs de même que par les médias couvrant la cérémonie et la Semaine européenne de la microfinance
- participation à la cérémonie de remise du prix ainsi qu'à la Semaine européenne de la microfinance, bénéficiant ainsi de possibilités exceptionnelles de réseautage; les frais de voyage, d'hébergement et de participation à la conférence étant pris en charge par les organisateurs
- l'occasion de prendre la parole durant la Semaine européenne de la microfinance
- des articles consacrés à son initiative dans diverses publications

Pour chaque finaliste

- 10 000€ (dix mille euros)
- une attestation de finaliste
- une petite vidéo mettant en valeur leur initiative; cette vidéo, produite aux frais des organisateurs, sera diffusée lors de la cérémonie de remise du prix et disponible en ligne par la suite
- un communiqué de presse (septembre) diffusé dans le monde entier
- une couverture médiatique par les partenaires des organisateurs de même que par les médias couvrant la cérémonie et la Semaine européenne de la microfinance
- une participation à la cérémonie de remise du prix ainsi qu'à la Semaine européenne de la Microfinance, bénéficiant ainsi de possibilités exceptionnelles de réseautage; les frais de voyage, d'hébergement et de participation à la conférence étant pris en charge par les organisateurs
- l'occasion de prendre la parole durant la Semaine européenne de la microfinance
- des articles consacrés à leur initiative dans diverses publications

Pour les demi-finalistes

- une attestation de demi-finaliste (version électronique)
- un article consacré à leur initiative dans une publication

Tous les candidats éligibles recevront une attestation de participation.

Rapport de suivi du lauréat

Le lauréat du prix sera invité à présenter un rapport de suivi, au plus tard le 31 janvier 2020, dans lequel il décrira comment les fonds remportés ont été utilisés.

Les instructions relatives à la préparation de ce rapport seront livrées au lauréat avant la fin de l'année 2018.